

**Sujet :** [INTERNET] Enquete publique extension gravière sur la commune de Damazan

**De :** marie-helene larrat-bertrand <marie-helen@live.fr>

**Date :** 15/11/2022 20:59

**Pour :** "pref-enquete-publique@lot-et-garonne.gouv.fr" <pref-enquete-publique@lot-et-garonne.gouv.fr>

Bonjour , c'est dommage de ne pas pouvoir aller en mairie écrire sur un registre ou discuter avec le commissaire enquêteur pour donner notre ressenti et nos inquiétudes sur l'extension de la gravière devant notre porte , et celle des voisins . Beaucoup d'inquiétudes : peu de distance du trou , uniquement à 20 m de la route , nuisances sonores avec le bip de recul des engins de la chaine de dragage , la poussière générée par le déplacement des engins , nuisance écologique avec le détournement de l'eau des nappes phréatiques , ressource naturelle qui est détournées pour une exploitation à gain privé , avec des autorisations du ministère public . Inquiétude aussi par rapport aux crues de Garonne et Baïse qui viennent se déverser dans le trou béant des deux gravières voisines . Si l'autorisation leur est donnée au moins protéger les riverains en prévention pas attendre la fin de l'exploitation qui doit durer 10 ans . Avec des aménagements : planter des arbres ... C'est une véritable catastrophe ces trous béants sous nos fenêtre . Est ce que les personnes qui donnent les autorisations viennent sur place constater ? N y a-t-il pas d'autres moyens , pourquoi ne pas reprendre le dragage résonné des fleuves ? Commencer aussi par éviter le gaspillage du gravier quand il est balayé sur le bord des routes après un goudronnage ?

Nous habitons au lieu dit Riquet sur la commune de Damazan , depuis 1993 , Marie-hélène et Pascal Bertrand 06911378006 .